

Conditions Générales de Vente (CGV)

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre le salon de toilettage et toute personne lui confiant un animal pour une prestation de toilettage.

1. Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des prestations de toilettage canin proposées par le salon, réalisées en établissement ou, le cas échéant, à domicile. Toute prise de rendez-vous implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Raison social : El Sublim O Poil

Adresse postale : 2 rue d'Anjou 35370 Argentré-du-plessis

Coordonnées : 0616940828

sublimopoil@gmail.com

<https://sublimopoil.com/>

Immatriculé au RCS de Argentré-du-Plessis, sous le numéro 841 965 973

Numéro de TVA Intracommunautaire FR 83 841965973
SUBLIM O POIL est un établissement de toilettage animalier dans un lieu fixe en salon. Titulaire d'une carte permettant une activité ambulante délivrée la chambre des métiers et de l'artisanat de Rennes.

2. Conditions d'admission des animaux

Le salon se réserve le droit de refuser un animal : - présentant un comportement agressif mettant en danger le personnel ou lui-même, - manifestement malade, contagieux ou parasité de façon

importante, - non à jour de ses vaccinations obligatoires (notamment rage lorsque requise), - dont l'état de santé est incompatible avec une prestation de toilettage.
Le propriétaire déclare confier un animal identifié, sociabilisé et apte au toilettage.

3. État de santé et responsabilité

Le propriétaire certifie que l'animal confié est en bonne santé apparente et supporte les actes de toilettage.

Le salon ne pourra être tenu responsable : - des réactions allergiques ou cutanées liées aux produits utilisés, - des blessures, maladies ou décès liés à une pathologie préexistante ou dissimulée, - du stress ou des réactions imprévisibles de l'animal.

En cas d'urgence vétérinaire jugée nécessaire, le salon se réserve le droit de contacter un vétérinaire.

Les frais engagés restent à la charge du propriétaire.

NŒUDS, FEUTRAGE ET TONTE

En cas de pelage fortement emmêlé ou feutré, le toiletteur contactera idéalement le propriétaire pour obtenir son accord avant d'effectuer une tonte nécessaire pour le confort ou la santé de l'animal.

Si le propriétaire accepte la tonte, la prestation se poursuit normalement.

Si le propriétaire refuse la tonte, le toiletteur se réserve le droit d'interrompre la prestation,

car le toilettage complet ne pourra pas être réalisé sur un pelage trop emmêlé.

Le salon décline toute responsabilité quant à l'aspect esthétique résultant d'un pelage en mauvais état.

4. Déroulement des prestations et durée

Les prestations sont réalisées selon les standards professionnels du toilettage canin et dans le respect du bien-être animal.

La durée prévue lors de la prise de rendez-vous est indicative et établie sur la base des informations communiquées par le propriétaire.

1Si, lors de la prestation, l'état du pelage (nœuds importants, feutrage, manque d'entretien,

comportement de l'animal) s'avère plus complexe que prévu et nécessite un temps de travail supérieur

à celui initialement alloué, le salon se réserve le droit de : - limiter la prestation au temps initialement prévu afin de respecter les rendez-vous suivants, - interrompre la prestation avant son achèvement.

Dans ce cas : - la prestation réalisée reste due et devra être réglée intégralement, - un nouveau rendez-vous pourra être proposé, si le propriétaire souhaite que le toilettage soit finalisé, - ce rendez-vous complémentaire fera l'objet d'une facturation distincte.

6. Tarifs et devis

Les tarifs sont exprimés en euros TTC et affichés au salon.

Ils sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon : - la race, le gabarit et le tempérament de l'animal, - l'état réel du pelage constaté le jour de la prestation, - le temps de travail effectivement nécessaire.

Un devis peut être communiqué à la demande du client. Celui-ci constitue une estimation globale

basée sur les éléments connus au moment de son établissement.

Le devis ne saurait engager le salon sur une durée ou un tarif définitif, le montant final dépendant du

temps réellement passé sur le toilettage.

Un supplément pourra être appliqué en cas de difficulté particulière ou de temps supplémentaire.

7. Prise de rendez-vous et communication, retards et annulations

La prise de rendez-vous se fait prioritairement via le site internet du salon, à l'adresse : <https://www.sublimopoil.com>. Le client peut réserver directement en ligne selon les disponibilités affichées.

En cas de difficulté pour utiliser le site, le client peut également : - envoyer un mail à l'adresse :

sublimopoil@gmail.com, - ou envoyer un SMS au 06 16 94 08 28.

Lors de toute demande de rendez-vous, le client doit communiquer les informations suivantes : - nom et prénom, - coordonnées téléphoniques, - objet de la demande, - espèce de l'animal (chien ou chat), race et âge, - type de prestation ou de coupe souhaitée, - état général du pelage, - disponibilités souhaitées (jours et plages horaires, avec éventuelle préférence).

Toute demande incomplète pourra retarder le traitement de la prise de rendez-vous.

Le salon est ouvert du mardi au samedi et fermé le lundi.

Retards et annulations

Tout retard du propriétaire perturbe l'organisation du salon et les rendez-vous suivants. - Un retard de

plus de 10 minutes pourra entraîner soit une réduction de la prestation, soit son annulation, sans

réduction tarifaire. - Au-delà de 15 minutes de retard, le rendez-vous est considéré comme annulé du fait du client.

Conformément à la réglementation en vigueur, aucune facturation ne sera exigée en l'absence de prestation effectivement réalisée.

En revanche, le salon se réserve le droit de : - refuser toute nouvelle prise de rendez-vous, - exiger un acompte ou un paiement anticipé pour les rendez-vous futurs, - appliquer une priorité réduite dans l'attribution des créneaux, en cas de retards répétés, d'annulations tardives ou d'absences injustifiées.

Tout acompte versé ne pourra être conservé par le salon qu'en cas d'annulation imputable au client, conformément au droit applicable.

Le salon est ouvert du mardi au samedi et fermé le lundi, sur rendez-vous uniquement.

8. Retouches partielles / toilettage incomplet

Le toilettEUR peut proposer des retouches partielles pour les clients qui réalisent eux-mêmes la majeure partie du toilettage de leur animal.

Ces retouches peuvent inclure les yeux, les oreilles, les pattes, la queue et certaines zones spécifiques selon l'état du pelage.

Un temps minimum de 30 minutes sera facturé pour chaque rendez-vous de retouche partielle, ou selon le temps réellement nécessaire si celui-ci est plus long.

Chaque animal peut bénéficier d'un maximum de 4 retouches partielles par an. Au-delà de ce quota, le toilettEUR se réserve le droit de refuser les prestations partielles ou de recommander un toilettage complet.

Le toilettEUR se réserve le droit de ne plus accepter les demandes de retouches partielles si celles-ci deviennent trop fréquentes ou nécessitent un temps disproportionné par rapport à un toilettage complet, afin de préserver la rentabilité et l'organisation du salon. Le toilettEUR communiquera clairement au propriétaire si le toilettage complet est recommandé pour le bien-être et le confort de l'animal. Le client est libre de choisir le type de prestation souhaité, mais la décision finale de limiter ou refuser certaines prestations partielles revient au toilettEUR.

9. Paiement

Le paiement est exigible en totalité et immédiatement à l'issue de la prestation. Afin d'assurer le bon fonctionnement et la gestion administrative du salon, aucun paiement en plusieurs fois, échelonné ou différé n'est accepté. Le salon n'est pas en capacité d'assurer le suivi de règlements fractionnés ni de garantir leur encaissement dans les délais.

Le règlement doit donc être effectué en une seule fois, le jour de la prestation.

Les moyens de paiement acceptés sont précisés au salon.

Aucun animal ne sera restitué sans règlement complet.

10. Réclamations

Toute réclamation doit être formulée le jour même de la prestation.

Aucune contestation ultérieure ne pourra être prise en compte.

11. Vente de produits

Le salon propose à la vente divers produits pour animaux, tels que shampoings, accessoires, harnais, jouets et petits produits antiparasitaires.

Tout produit spécifique souhaité par le client doit être préalablement communiqué au

toiletteur via le formulaire ou document fourni par le salon.

Le toiletteur vérifiera ensuite auprès de son fournisseur la disponibilité du produit et confirmera si la commande peut être effectuée.

Pour les produits nécessitant une taille ou des mesures spécifiques (harnais, accessoires, etc.), le client doit prendre les mesures de son animal avec précision et les communiquer au toiletteur avant la commande.

Une fois la commande acceptée par le client, celui-ci s'engage à prendre le produit commandé.

Les frais de livraison et autres frais éventuels liés à la commande sont à la charge du client et s'ajoutent au prix du produit.

Le salon ne peut être tenu responsable si le produit choisi par le client s'avère inadapté à l'animal, en cas d'erreur de mesures ou de choix incorrect de taille.

12. Commande de produits spécifiques

Toute commande spécifique de produit effectuée par le salon doit faire l'objet d'un bon de commande

signé par le client, engageant ce dernier à :
confirmer le produit, la taille et les références demandées,
régler le prix indiqué, ainsi que les frais éventuels liés à la livraison,
fournir toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de la commande
(mesures,
spécificités de l'animal, quantité, etc.).

Le client ne pourra pas revenir sur sa commande après acceptation et signature du bon de commande.

Le salon conservera une copie du bon de commande et remettra, si nécessaire, une copie au client.

Cette procédure garantit la traçabilité et protège à la fois le client et le salon contre tout litige relatif à la commande et à la livraison du produit.

13. Données personnelles

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la relation commerciale et ne sont ni cédées ni vendues à des tiers.

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

14. Responsabilité

Le salon exerce son activité avec soin et professionnalisme. La responsabilité du salon ne peut être engagée que pour les dommages directs et prouvés, liés à une faute du toiletteur.

15. Litiges et droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera privilégiée avant toute action judiciaire.

16. Acceptation des CGV

La réservation d'un rendez-vous ou la commande de produits implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le client.

